

Bagnères-de-Bigorre. 22 rue des Pyrénées (jusqu'au  
2.7<sup>ème</sup>. —  
— puis, Bordeaux

— 23 août 1921 —



Mon cher ami

Je reçois votre bonne et longue  
lettre de S<sup>t</sup> affrique, mais, comme vous  
ne m'y faites pas connaître votre  
adresse, je vous <sup>écris</sup> adresse mes remerciements  
rue de la Chaine — à faire suivre.

Le silex dont je vous ai envoyé  
moulage et photographies est certainement  
celui du général de Nansouty. En effet,  
non seulement il répond parfaitement  
à la description publiée par Charles  
Frossard, mais (ce qui est capital) quand  
je l'ai trouvé dans la collection Frossard,  
il y a quelques jours, il portait, collée  
sur l'une de ses faces, une étiquette  
ainsi libellée :

Pic du Midi  
Gén. de Nansouty  
1878.

J'ai décollé  
cette étiquette  
pour faire photographier et monter — et je  
l'ai recollée quand, il y a deux jours, j'ai  
remis cet objet en place.

Reste à savoir si ~~ce~~ l'on n'a pas  
fait une farce au général. Aussi, en libellant  
ma note, je me suis borné à présenter la  
pièce sans rien conclure. Je dis: on ne l'a  
pas figuré — voici la figure. J'ai énuméré  
les causes possibles de sa présence sur le Pic:  
chasseur — Bataille de bergers — Oiseau blessé  
venu mourir là — amulette. Je n'ai pas  
osé parler de farce au gal, mais le mot amulette  
comprend presque cela.

+ on peut marcher. Et puis, ce n'est pas une Administration (état  
ou de ville: c'est même commercialement. Cette affaire me semble  
fort intéressante et j'ai fait des jours nombreux et importants (de  
folk-lore). J'ai même que tout cela vous intéresse aussi. Votre  
AM

Ceci était déjà rédigé quand j'ai reçu votre lettre. Je ne change rien. — Si, ~~plus~~ quand vous serez de retour à Toulouse, vous voyez quelque chose de positif, écrivez le moi et je l'ajouterai.

Il ne vaut pas la peine, je crois, de prier Bouissonie de me dessiner ce silex. Il me semble qu'une bonne zincographie suffira: et puis, une zincographie est plus document qu'un dessin. Je publierai probablement dans Société préhistorique française. Et dans une 2<sup>e</sup> édition, que je ferai paraître dans quelques mois, de mes "quelques notes sur le gal de Navasouty". Cette 2<sup>e</sup> édition aura des appendices, dont un sur ce silex.

Vous savez que je suis absolument de votre avis pour les musées de notre pays. Quand je dis ce que je pense sur notre infériorité à cet égard, on me répond en me reprochant d'admirer l'étranger, l'Allemagne! Allez donc vous améliorer avec des idées pareilles! — Et puis, nos musées dépendent de l'Etat ou de villes, c'est-à-dire, somme toute, de gens qui n'ont d'autre objectif que les élections. Une somme d'argent dépensée pour un musée ne gagnera aucune voix pour les élections. La même somme rapportera, au contraire, de nombreuses voix, si elle est dépensée de telle autre façon, d'ailleurs inutile pour l'intérêt public.

A ce titre, le musée qui vient d'être fondé, cette année, par le Touring-club, dans le fort de Lourdes, est très intéressant. Je me permets de vous en adresser un imprimé. Le Touring club est locataire de ce fort pour 99 ans, l'ayant loué à la ville de Lourdes, laquelle l'a acheté à l'Etat quand celui-ci vendait des terrains pour se procurer de l'argent hors budget, afin de ~~construire~~ fabriquer des canons de 75 m.m., pour lesquels les députés ne voulaient rien voter, attendu que cela ne pouvait rien leur rapporter pour les élections. Le Touring-club paye à la ville 3.000<sup>t</sup> par an, plus un partage des bénéfices à partir d'un certain chiffre. Les recettes =

Les visiteurs, anisone de 1 fr. chaque. Vendredi dernier, recette = 750<sup>t</sup>. La veille = 600<sup>t</sup>. L'avant-veille = 500<sup>t</sup>. Il est vrai qu'il y a le Pèlerinage national. L'on espère, pour cette année 1921, une recette totale de 25.000<sup>t</sup>. Déduction faite des 3.000 de location et des frais de gardiens, impôts, etc., il restera 12.000<sup>t</sup> pour développer la chose. Avec cela, on